

Alcohol and Gaming
Commission of Ontario

Commission des alcools
Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East
Suite 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est
Bureau 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Ajax Downs		
Date	Mercredi 3 juillet 2024	Heure de départ	13 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 à 6 : Couvert Humide (Temp. : 28 °C) Vent 20 km/h Sud-Sud-Ouest Rafales 40 km/h		
État de la piste	Type : Terre, Rapide	Turf :	S/O
Nombre de courses	6	42 inscriptions	
Chevaux retirés	Vétérinaire : 0 Commissaires : 1 Piste :		

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	John Dorion	

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Bureau :

En raison de l'humidité extrême de la journée, les seaux de glace pour les chevaux doivent être placés autour du paddock, de la porte et de la zone de dessellage.

Examens de films :

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – **Enquête des commissaires** et **1^{er} Avis de faute déposé par le jockey** du #4, Max Badal, contre le #3(Tony Phillips), pour une obstruction survenue dans le dernier droit.

Max a déclaré que le #3 n'arrêtait pas de venir vers lui, il a dû bien maîtriser, ce qui lui a coûté une position.

Tony a déclaré qu'il y avait eu quelques accrochages, ne sachant pas quoi dire de plus.

Après l'examen, le #3 a été disqualifié de la 4^e position et a été placé en 7^e position.

2^e Avis de faute déposé par le jockey du #5, (Ramiro Castillo), contre les #4, (Max Badal), et #6, (Alexis Sanchez), pour le même incident.

Cet avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/w1qNupoGW6o>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Avis de faute déposé par le jockey du #3, Alexis Sanchez, contre celui du #4, Brian Bell, pour l'obstruction survenue en quittant la barrière de départ.

Alexis a déclaré que son cheval était parti de manière légèrement irrégulière, mais que le #4 était venu tout droit vers lui.

Brian a dit que le #3 avait raté le départ et que son cheval avait pris sa place, mais qu'il était parti très vite.

Après l'examen, l'avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/pkbpp0fLZ94>

Course 6 – **Ontario Bred Derby** – Rien à signaler.

Paris mutuels : \$ 136,848

Réclamations :